

AVIS n°2019-7

Séance plénière du 12 mars 2019

Dénomination : Poissons marins côtiers du littoral breton : Listes d'espèces déterminantes pour la réalisation des fiches ZNIEFF-Mer et liste complémentaire

Demandeurs : Auto-saisine de la commission milieux marins du CSRPN

MOTIVATIONS OU CONDITIONS

Cette proposition de listes d'espèces de poissons côtiers déterminants a été élaborée par un groupe de travail composé de 6 membres du CSRPN Bretagne, d'un expert extérieur et de 2 agents de la DREAL Bretagne ; ce sujet ayant été mis à l'ordre du jour (priorité 1) de la feuille de route de la Commission « Milieux Marins » du CSRPN Bretagne le 13 octobre 2017.

Au total, deux commissions « Milieux Marins » (13/10/2017 et 16/11/2018) et 3 inter-commissions « Milieux Marins » (23/04/2018, 04/06/2018 et 11/01/2019) ont été nécessaires pour aboutir à cette proposition de liste d'espèces déterminantes de poissons marins côtiers de Bretagne.

Une fois validée, cette liste sera amenée à évoluer, dans un sens comme dans l'autre, au regard des futures données d'inventaires acquises dans les prochains mois et les prochaines années.

Une base de données de 256 espèces rencontrées dans les eaux marines et/ou saumâtres du domaine néritique (au-dessus du plateau continental) de Bretagne a été utilisée comme base pour établir ces listes.

Onze critères de déterminance ont été choisis par le groupe de travail afin de répondre à la définition d'espèces déterminantes, regroupés dans 2 grands groupes :

- 6 critères patrimoniaux,
- 5 critères écologiques.

Discussion :

La pression sur le milieu est intégrée dans le critère 9 « habitat spécialisé » (une espèce va être d'autant plus vulnérable que son milieu est fragile et soumis à des pressions).

Il faut noter qu'il ne s'agit pas d'une liste de conservation, d'autres outils de conservation existent déjà.

En milieu terrestre, une multiplicité de ZNIEFF de « petites surfaces » existent, en milieu marin, les grandes zones seront favorisées. Il ne sera pas possible d'établir un cahier des charges sur la définition d'une ZNIEFF marine. Toutefois, si une proposition de ZNIEFF marine arrivait, il serait procédé à son examen au regard de cette liste.

Il est fait remarquer qu'il serait intéressant de réaliser l'examen des zones Natura 2000 existantes avec ces listes.

AVIS :

FAVORABLE	<input checked="" type="checkbox"/>	(1 abstention)
FAVORABLE SOUS CONDITIONS	<input type="checkbox"/>	
DEFAVORABLE	<input type="checkbox"/>	

Fait le 16 avril 2019

Signature : Patrick Le Mao

